



Synthèse atelier 3 JIAE : Evolutions et nouveaux modèles

Entreprises, collectivités : Tous inclusifs

Animateurs :

Thibault FOLDESI (Fédération des entreprises d'insertion-idf) et Vincent MULLER (GRAFIE)

L'objet de cet atelier était de permettre aux participants de se familiariser avec des évolutions ayant trait à l'IAE. Il peut s'agir de nouveaux modèles d'entreprises comme l'EITI ou la JVS ou bien encore le nouveau partenariat public-privé, la SEMOP. Chacun à leur manière permettent de nouvelles façons de favoriser l'inclusion de publics fragiles.

L'atelier a également été l'occasion de répondre aux interrogations que soulèvent ces évolutions au sein d'un secteur empreint de valeurs sociales fortes.

1/ De l'association à la société coopérative (SCOP et SCIC)

Un nombre croissant de structures s'orientent vers les statuts coopératifs, y compris certaines EI sous statut associatif. Cette évolution permet aux structures de bénéficier du meilleur des deux statuts, la souplesse du statut commercial et la gouvernance démocratique de l'association.

L'écosystème IAE francilien doit encourager et accompagner les structures entrant dans cette démarche.

2/ JVS : La joint-venture sociale

Les entreprises créées sous forme de JVS en Ile de France se multiplient. Ces projets sont aujourd'hui essentiellement portés par des grands groupes, de l'insertion ou non. Ce type de projet nécessite des ressources, humaines et financières, non négligeables et les plus petites structures n'ont donc pas encore saisi cette opportunité pour leurs développements.

Dans le contexte actuel de fort développement du secteur, un modèle comme la JVS permet la constitution de structures de bonne taille opérationnelles rapidement.

Nous pouvons collectivement encourager les co-crétions de JVS sur de nouveaux secteurs et par de nouveaux acteurs, comme des entreprises de l'économie classique et de l'insertion d'un même territoire, en s'appuyant sur l'expérience des entreprises déjà engagées dans ce type de démarche.

3/ SEMOP : Société d'économie mixte à opération unique

Les collectivités souhaitant s'engager en faveur de l'inclusion peuvent mobiliser la SEMOP. Cela leur permet de maîtriser les termes du marché, la sélection de l'opérateur économique et le déroulement de toute l'opération (la présidence étant toujours assurée par la collectivité). Un exemple Yvelinois est présenté en illustration. Un découpage des opérations ouvre des perspectives pour des activités en insertion.

4 / EITI : entreprise d'insertion par le travail indépendant

Le dernier modèle de SIAE présenté, l'EITI, permet de diversifier l'offre d'insertion à destination des travailleurs indépendants. Cela représente un vivier potentiel de nouveaux bénéficiaires important et implique d'inventer de nouvelles façons d'accompagner les publics fragiles.

L'expérimentation sur 3 ans sera l'occasion pour l'IAE et tous ses partenaires de faire de ce modèle une réussite avec le même niveau d'exigence que les 4 modèles historiques.